

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 27 septembre 2017 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M<sup>e</sup> Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
M<sup>e</sup> Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE17 1740**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 septembre 2017, en y retirant les articles 20.001, 20.006 et 40.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE17 1741**

Il est

**RÉSOLU :**

1 - d'accorder à Les Bicycles Quilicot inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 120 vélos de montagne de marque Rocky Mountain, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 206 265,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16393;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1176859014

---

**CE17 1742**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à 9216-1264 Québec inc. (ARTE), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la gestion du centre du réemploi de l'écocentre Saint-Laurent, pour une période vingt-deux mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 122 938,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16063 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1177075002

---

**CE17 1743**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Toyota Drummondville (9122-4568 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 10 automobiles hybrides de marque et modèle Toyota Prius C, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 287 838,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16274 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.004 1174922014

---

**CE17 1744**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense totale additionnelle de 71 766,78 \$, taxes incluses, répartie comme suit, soit 67 081, 55 \$, taxes incluses, pour le projet d'imperméabilisation du mur de fondation du bâtiment de la chaufferie du Jardin botanique, dans le cadre du contrat accordé à Groupe Lefebvre (CE17 1128), majorant ainsi le montant total du contrat de 417 359,25 \$ à 484 440,80 \$, taxes incluses, et la somme de 4 685,23 \$, taxes incluses, pour la majoration des honoraires professionnels de la firme NCK mandatée dans le cadre de ce contrat pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1175991006

---

**CE17 1745**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 312 815,76 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et les travaux de mise aux normes aux casernes de pompiers n° 9, n° 16 et n° 42 situées respectivement au 8100, boulevard Saint-Michel, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc extension, au 1041, rue Rachel Est, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et au 4180, rue de Salaberry, dans l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Trempro Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 289 644,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5926;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1177541005

---

**CE17 1746**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 294 138,51 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et les travaux de mise aux normes aux casernes de pompiers n° 73 et n° 74 situées respectivement au 820, rue Saint-Germain, dans l'arrondissement de Saint-Laurent et au 10, avenue Roosevelt, dans Ville de Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Trempro Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 272 350,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5925;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1177541007

---

**CE17 1747**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 239 902,24 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source à la caserne de pompiers n° 55 située au 401, boulevard Saint-Jean à Pointe-Claire, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 219 062,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5929;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1177541006

---

**CE17 1748**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver deux projets de convention entre la Ville de Montréal et les boutiques Jamais assez et Réunion Cuisine et Maison visant l'octroi d'une licence au coût de 1 000 \$, plus taxes, les autorisant à utiliser le concept intégral, les outils et les méthodes de la marque CODE SOUVENIR MONTRÉAL selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;
- 2 - d'autoriser la chef d'équipe du Bureau du design à la Direction de l'entrepreneuriat au Service du développement économique à signer les projets de convention, pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1171046001

---

**CE17 1749**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 30 000 \$ à Maison d'Haïti pour le projet « Des familles bien ancrées dans leur milieu pour lutter contre l'exclusion sociale - 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018 », dans le cadre l'Entente administrative pour l'accueil et l'Intégration des immigrants conclue entre et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal (MIDI-Ville 2017-2018) et du budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1175970008

---

**CE17 1750**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 40 000 \$ à Diversité artistique Montréal (DAM) pour la réalisation de son plan d'action 2017-2018, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications 2017-2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1173205009

---

**CE17 1751**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à Rue Action Prévention Jeunesse (RAP Jeunesse) pour le projet « Jeux de la rue - Hiver 2018 », dans le cadre l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI-Ville 2017 - 2018) et de l'édition 2017 du Programme d'Intervention de Milieu pour les jeunes 12-30 ans (PIMJ);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1175970009

---

**CE17 1752**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$, pour l'année 2017, à l'Association communautaire d'emprunt de Montréal pour la réalisation de son projet « Objectif Reconnaissance (OR) », projet d'attribution de microcrédit aux nouveaux arrivants pour faire reconnaître leurs acquis professionnels;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1175970010

---

**CE17 1753**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec pour la réalisation du Gala des Prix Innovation 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme selon les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.015 1177019001

---

**CE17 1754**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement d'une cotisation annuelle de 22 000 \$, pour l'année 2017, à même le budget de fonctionnement, à la Fondation au Centre Jacques Cartier, à titre de membre de l'Association du Centre Jacques-Cartier;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1177412002

---

**CE17 1755**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense maximale de 5 000 \$, pour la remise du prix dans le cadre du concours en marge de la 7<sup>e</sup> édition de l'opération « Découverte de quartiers » (clôture du concours le 17 septembre 2017);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1170498004

---

**CE17 1756**

Vu la résolution CA17 090218 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 5 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'un soutien financier totalisant 12 572 \$, soit 5 657,40 \$, pour 2017 et 6 914,60 \$, pour 2018, provenant de La Concertation Ahuntsic en petite enfance (CAPE) dans le cadre du programme « Je lis, tu lis »;
- 2- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1171082007

---

**CE17 1757**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 125 000 \$, plus les taxes applicables, pour les services du cabinet Racicot Chandonnet Itée afin de continuer à représenter les intérêts de la Ville de Montréal dans le cadre du dossier de construction du Complexe sportif de Saint-Laurent;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1170570003

---

**CE17 1758**

Vu la résolution CA17 240483 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 12 septembre 2017;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt, conformément au Règlement 07-053, du rapport semestriel d'évolution budgétaire du parc du Mont-Royal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1174870004

---

**Levée de la séance à 8 h 41**

70.001

---

Les résolutions CE17 1740 à CE17 1758 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville